



## Répondre au défi de l'augmentation de la population carcérale

Les réformes fondamentales réalisées en 2002 et 2003 ont permis au ministère de la Justice de s'adapter à un contexte plus difficile lié à l'augmentation du nombre des personnes détenues et condamnées, et à la dangerosité accrue de certaines d'entre elles. L'administration pénitentiaire a ainsi été mise en capacité d'assurer dans de meilleures conditions ses missions essentielles : assurer la sécurité de nos concitoyens, mais aussi celle des personnes détenues elles-mêmes et créer les conditions de leur réinsertion.

Au 31 décembre 2003, la population détenue en métropole et en outre-mer s'est élevée à 59 426, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution confirme le renversement de tendance observé depuis 2001, période avant laquelle le nombre de personnes incarcérées tendait à diminuer.

L'analyse de l'évolution selon la catégorie pénale montre que le nombre de prévenus a augmenté de 4 % en 2003 (contre 29% en 2002) et celui des condamnés de 9%. Au 31 décembre 2003, la proportion de prévenus atteint ainsi 37,1% du nombre de personnes incarcérées, en légère diminution par rapport au 31 décembre 2002 (38,2%).

L'accroissement de la population carcérale concerne toutes les directions régionales. Elle s'explique tant par l'évolution des durées moyennes de détention que par celle des entrées en détention (+ 0,5% par

rapport à 2002, avec 81 905 nouveaux détenus).

L'augmentation de 1,6 % des entrées de prévenus par rapport à 2002 est due à la progression des personnes prévenues dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate, le nombre des personnes relevant de la compétence du juge d'instruction diminuant au contraire de 2%.

S'agissant des condamnés, on constate une augmentation globale de 9% de leurs entrées en détention. Le nombre des condamnés à une peine correctionnelle progresse de 12%, tandis celui des condamnés à une peine criminelle stagne.

La durée moyenne de détention qui avait presque doublé entre 1980 et 2001, passant de 4,6 à 8,6 mois pour revenir à 7,7 mois en 2002, atteint 8,3 mois en 2003.

**Durée moyenne  
de détention  
8,3 mois**

**59426 détenus** au 31 décembre 2003, en augmentation de **+ 7%** par rapport à 2002

**81 905 entrées en détention** + 4 % de prévenus, + 9% de condamnés